BUREAU DE SANTE.

Mariages,
Naissances.
Deces
inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Daniel P. Connelly à Bessie Turnage; Vincenzo Pizzolato à Angelina Montagna; David Friech à Eleonora Kehm; Joseph Estrade à Cécilia Vanlemvender; Geo. Kruser à Margaret Martel; Alex. Burthe à Olivia Williams; Eddy Curtis à Prinkey Washington; P. A. Streble à Cécilia Jeffrey; J. H. James à Sallie Stanley; F. Tardo à Marie Clessi; M. Caronna à Maria Larocisa; W. H. Ranch à Julia Haase.

NAISSANCES

Mmes Chas Hantel, une fille; Robt Miller, un garçon; John Montz, Jr., un garçon; John H. Brown, une fille; Chas Sinigal, un garçon; M. J. Uhmer, un garçon; John W. Boyle, un garçon; M. R. McKeezer, une fille; Wm Caswell, un garçon; Geo. Valco, une fille; W. J. Mahoney une fille; Tom McCornick, une fille; Alex Semel, une fille; Sid. Kern, un garçon; R. A. Dixon, un garçon; Léon Caillotte, une fille; A. Carso, un garçon; E. K. Cook, un garçon; W. C. Delaup, une fille.

DÉCES.

F. J. Scheuerman, 28 ans, Hôpital Presbytérien; Kate Finn, 45 ans, 1511 Touro; Joseph Dresner, 54 ans, Denver, Colo.; Judy Bell, 32 ans, Hôpital de charité; Rosa Rohman, 39 ans, 2723 Bienville; Della Williams, 56 ans, 3811 Baronne; John La Hann, 53 ans, Hôpital de Charité; Cecile Ales, 16 ans, 2725 rue St-Pierre; Alphonse Stock, 1 mois, 1126 Joséphine; James C. Charleville, 23 ans, 425 Vallette; Blanche Despaux, 24 ans, paroisse St Bernard; Alphonse Seidner, 2 mois, 715 N. Johnson; Alma Davis, 46 ans, 1515 N. Villeré; Vve Antoine Agutilard, 84 ans, 1612 St-Philippe; Léon Salmon, 5 jours, 4121 Baronne.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Rose Kaufmann vs N. O. Ry & Lt Co., action en dommages de $10,250.

Union Furniture Co. vs W. G. Tebault Fur & Realty Co., réclamation de $125 sur des billets.

Madeline Wolff vs Oscar Wolff, demande de divorce.

Joséphine Jacobs vs Chas J. Swear séparation de corps et de biens.

Albert Fourreau vs Marguerite Schaffers demande de divorce.

Hortense Bonnecarrere vs Joseph D. Keller, demande de divorce.

The Kern Co vs Hiram Blow & Co, séquestration de $526.43.

Bertha Schneider vs Richard McCarthy, action en dommages de $35,000.

Demande d'émancipation:
Herman E. Thomas.

Heinz & Maunselauer vs W. G. Tebault Furniture and Realty Co., réclamation de $197.49.

Meridian Furniture Company vs W. G. Tebault Furniture and Realty Company, action en recouvrement de $372.08.

Angeo Baking Co. vs B. C. Brown, réclamation de $252 sur un contrat.

Joseph Sinseno vs Estelle Lachapelle, demande de divorce.

Annette B. Appi vs Rachel D. Moment, procès exécutif de $1577.

L. Frank & Co. vs Western Union Tel. Co., action en dommages de $760.

Whitney Central Trust & Savings Bank Co. vs Selina Poché, réclamation de $795.47.

Daniel Edwards vs Chicago Belting Co., action en dommages de $325.

Mme Leo D'Echaux vs Mme Jules D'Echaux, action en dommages de $15,000.

Successions ouvertes:
Paul Lacoste, John Coruso, John C. Wickliffe, Ferdinand Reine.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:
Fred Herrick, Totis Hiat, Park Watts, actes de violence; Fred Laurent, fugitif; Louis Situms, menaces; Alex. Cornel, violation de l'acte 31 de 1896; Marie Gonzales, détournement.

Condamnations:
Gladys Jackson, attaque, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Frank Rosalus, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Affaires abandonnées:
Lena McIntosh, larcin; Josephine Armonico, Mme N. Gricano, larcin; Cornelius Delcarpino, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Samuel W. Harris et al. à la People's Homestead Association, deux terrains, Tchoupitoulas, Lyon, Bordeaux et Jersey, $2,520.

L'acquéreur à Samuel W. Harris, même propriété, $2,500.

Alfred B. Heine et als à Vve Andrew Heine, moitié de l'intérêt, etc., d'un terrain, Ste Anne, Orléans, Miro et Tonti, $250.

James A. Burke à Mlle Ella Burke, terrain, Jena, Cadiz, Willow et Claiborne, $2,500.

Mme Geo Wood Stem à Mutual Bldg and Homestead Ass'n, 3 terrains et portion, Poplar, Fern, Short et Jeannette, $10,300.

L'acquéreur au vendeur, 2 portions, même ilet, $6,000.

Même à même, portion, même ilet, $4,300.

Frank Gaschek à la Crescent City Bldg and Hom'd Ass'n, terrain, Orléans, St-Pierre, David et Solomon, $1,000.

Acquéreur au vendeur, même propriété, $1,000.

National Realy Co. Ltd à John H. Racivitch, portion, Lopez, Salcedo, St-Philippe et Ursulines, $3,500.

Zéphirin Hymel à Joséphine Berthelot, 9 terrains, Havane, Tonti, Miro et St-Bernard, donation, évalués à $2,000.

Verginia Holdings Ltd et als à Mm Benj. Dupont, 2 terrains, Conti, Gayoso, Bienville et Dupré, $155.74.

FAITS DIVERS.

HOTEL DE VILLE.

M. Rudolph Hufft, qui depuis plusieurs années remplissait les fonctions de secrétaire privé du maire Behrmann, a donné sa démission hier, laquelle prendra effet sitôt que le maire le jugera convenable. R. W. Skidmore, principal commis du bureau des taxes a été révoqué hier par le trésorier de la ville M. Otto Briede.

Skidmore ayant demandé les raisons de cette révocation a reçu la lettre suivante de M. Briede:

"En réponse à votre requête verbale sur les raisons à votre renvoi, je vous déclarerai que vous avez été négligent dans l'accomplissement de votre tâche. Samedi dernier plusieurs personnes se sont rendues au Bureau des Taxes pour y obtenir des renseignements et chaque fois on m'a rapporté que vous étiez absent. Lorsque je vous ai demandé certains renseignements sur des affaires concernant votre bureau, vous avez fait preuve, dans vos réponses et vos manières d'un manque de respect à mon égard. Ne pouvant tolérer une telle conduite de la part d'un employé j'ai pris la décision de vous renvoyer."

Est-ce un suicide ?

En faisant sa tournée hier matin vers 5 heures, M. George Geortz inspecteur de la Commission des Levées de la paroisse d'Orléans, a trouvé sur le bord du fleuve, au pied de la rue Pologne, des vêtements d'homme et a averti la police.

Dans ces vêtements on a retrouvé une lettre portant le nom de S. Politzer et l'adresse 4033 rue Palmyre. Un detective s'est rendu à cette adresse et a appris qu'en effet Politzer y habitait, mais qu'il avait quitté son domicile dimanche après midi vers trois heures et qu'il n'était pas rentré depuis lors. Sa femme ayant déclaré que depuis quelques jours il paraissait profondément découragé, on est tenté de croire qu'il s'est jeté au fleuve.

Politzer est âgé de 47 ans et père de onze enfants, dont le plus jeune n'a que cinq mois.

Comparution préliminaire de la femme McRea.

Opelousas, Lne. 16 oct.—Le Grand Jury ayant rapporté une mise en accusation de meurtre au premier degré contre la femme McRea, prévenue d'avoir assassiné le jeune Allen Garland, l'inculpée a comparu aujourd'hui en audience préliminaire et a plaidé non coupable.

La femme McCrea est entrée dans la salle du tribunal accompagnée de ses avocats MM. Lewis et Lewis et P. R. Sandoz, d'Opelousas, M. E. G. Hunter, d'Alexandrie et M. A. D. Henriques de la Nouvelle-Orléans.

Pendant toute la durée de l'audience la prévenue n'a pas perdu une minute son calme et son sang-froid en dépit de la grave accusation qui pèse sur elle, et c'est d'une voix ferme qu'elle a répondu "non coupable" à la question du juge.

A l'issue de cette comparution il a été décidé de fixer la date du procès à lundi prochain, 23 octobre.

L'avocat de district Lee Garland ayant été récusé en raison de sa parenté avec la victime, les poursuites seront dirigées par MM. E. B. Dubuisson et E. P. Veazie.

Grévistes sous caution.

Les nommés Owen et Newman, accusés d'avoir attaqué M. et Mme James Thomas, deux employés de la compagnie Illinois Central, samedi après-midi, au moment où ils sortaient des bureaux de cette compagnie, ont comparu hier matin devant la cour criminelle de cité, et après avoir plaidé non coupable ont été remis en liberté sous une caution de $250.

Thomas, qui au moment de l'agression avait tiré un coup de revolver en l'air pour intimider ses deux assaillants, a aussi été placé sous caution.

Grévistes condamnés.

William Hope et Michael Calabrisina, deux grévistes de la compagnie Southern Pacific, accusés d'avoir contrevenu à l'injonction récemment rendue par la Cour Fédérale de District, et d'avoir attaqué des "strike breakers" ont été condamnés hier à quatre mois de prison chacun par le juge Foster.

Chronique judiciaire.

Il a été annoncé hier que l'avocat James C. Henriques avait retiré la plainte en diffamation qu'il avait récemment portée contre "The Times-Democrat", à la suite d'un article publié dans un numéro de ce journal.

Dans sa pétition adressée à la Cour Civile M. Henriques demandait une indemnité de $10,000. Le retrait de la plainte met fin au procès en dommages.

Manifestation ouvrière.

Un nouveau mass-meeting des unions ouvrières de la Nouvelle Orléans sera tenu jeudi soir à 8 heures sur la Place des Elks. Cette décision a été prise à la dernière séance du Conseil Central du Travail afin de protester contre l'arrivée des "strike breakers," amenés dans notre ville par les compagnies de chemins de fer.

Vous pouvez garder le système parfaitement sain et robuste, par l'usage du
HOSTETTER'S STOMACH BITTERS
Des milliers de personnes l'ont prouvé durant les derniers 58 ans. Il tonifie, reconstitue, nourrit.

Il est Criminel de Négliger la Peau et les Cheveux

PENSEZ aux souffrances causées par des maladies de peau négligées—mentales parce qu'elles défigurent, physiques en raison de la douleur. Pensez au plaisir d'avoir une peau nette, des mains douces, blanches et de bons cheveux. Ces bienfaits si essentiels au bonheur et même au succès dans la vie, ne sont souvent qu'une question d'un peu de soin et d'attention dans le choix d'agents réparateurs efficaces. Le Savon Cuticura et l'Onguent Cuticura font tant pour un vilain teint, des mains rouges et rudes, et des cheveux secs, clairsemés et qui tombent, et coûtent si peu, qu'il est presque criminel de n'en pas faire usage.

Bien que le Savon et l'Onguent Cuticura soient partout en vente chez les pharmaciens et marchands, une carte postale à "Cuticura," Dépt. B, Boston, procurera un généreux échantillon des deux, avec une brochure de 32 pages sur le Traitement de la Peau et du Cuir Chevelu.

Hôpital de Charité.

Les administrateurs de l'Hôpital de Charité se sont réunis hier soir sous la présidence du docteur Lewis. Dans son rapport mensuel le docteur Danna a dit que le mois dernier avait établi un nouveau record dans le nombre des malades admis à cette institution pendant un mois.

Malgré ce nombre inusité de malades la mortalité a été de beaucoup moins forte que les mois précédents. Au cours du mois dernier 1092 patients ont été admis, portant le nombre d'internés à 2085. De ce nombre 923 ont été guéris et 110 sont morts. La clinique du dehors a donné 7,246 consultations pendant le mois.

Au cours des discussions il a été décidé d'inscrire les noms de ceux qui donneraient $500 ou plus à l'hôpital, sur les tablettes commémoratives de l'institution.

DISTINCTION.

Le Dr La Place, de la Nouvelle-Orléans, qui depuis un certain nombre d'années pratique la médecine à Philadelphie, a été nommé président honoraire du Congrès de Chirurgie, tenu le mois dernier à Paris. M. La Place a assisté à ce Congrès en qualité de délégué des Etats-Unis et y a lu un mémoire des plus intéressants.

Ce distingué savant est membre d'une des familles les plus honorablement connues de notre ville.

FRACTURE.

En travaillant dans le cimetière Greenwood, rue Canal, hier après midi, Sam Anderson, un ouvrier de couleur, s'est accidentellement fracturé la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital.

SUPERIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL MIDY
CAPSULES
SOULAGE EN 24 HEURES

ARRESTATION.

Marcus Elliott, un jeune homme de 18 ans, a été arrêté hier après-midi par le caporal Ray, qui l'a écroué au poste du troisième precinct sous une accusation de vol.

Il paraît que le jeune homme s'est introduit dans le débit de liqueurs de Louis Martin, à l'angle de la rue Iberville et du Passage de la Bourse, ces jours derniers et y a volé une somme de $15.

VOL.

Hier après-midi, vers deux heures, des voleurs sont entrés dans une maison inoccupée rue Jena, 1418 et en ont emporté une quantité de chandeliers.

INCENDIE.

Vers deux heures, hier après-midi, un feu a été découvert dans une maison rue Esther, 7404, occupée par Lizzie Davis.

Les dommages s'élèvent à $300.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

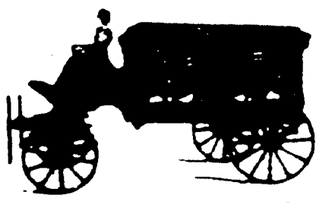

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1048.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Ed Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

AVIS SPECIAL.

Pendant mon absence, je serai remplacé par le Dr E. J. MIOTON, Chambre No 1220 Maison Blanche 2 à 4 P. M.

DR J. LAURANS.

17 oct—1 f

PETITES ANNONCES.

Demande—Une personne pour prendre soin d'un bébé, chez Randon, 213 rue Bourbon. 11 oct—1 sem

A VENDRE—Carré d'ilet borné par les rues Mandolin, Bourbon, Stephen Gerard et Tours, très désirable pour laiterie ou petite ferme. Aussi un Café et Restaurant, près du Marché Français. LOUIS C. SPEAR, 347 rue Carondelet. 8 oct—1 mois

ON DEMANDE ELEVES.
L'Espagnol correctement enseigné. Le jour et le soir. Leçons à les étrangères. Pidase circular. Collège Soulé. 23 sept—1 mois

ACHETEZ VENDEZ LOUEZ
MAISONS MEUBLEES
J. G. DENIS.

AMUSEMENTS

TULANE CE SOIR Et Toute la Semaine. Matinées Mercredi, Samedi à 2
PRIX: Matinée Mer. 25, 50, 75, $1.00. Soirs Sam. Matinée 25, 50, 75, $1.00, $1.50
JEFF DE ANGELIS
—DANS—
"The Ladies' Lion"
Semaine Prochaine—Madame Sherry
17 oct—5f

CRESCENT CE SOIR Et Toute la Semaine. Matinées Mardi, Jeudi et Samedi, à 2
PRIX: Matinées 15, 25, 35c. Soirs 15, 25, 50, 75c
GEO. EVANS' HONEY BOY MINSTRELS
Tout et Nouveau Cette Année
Vendred. 20 oct. MOOSE NIGHT I. O. O. M. Theatre Party
Semaine Prochaine—Les Soir Kids
17 oct—5f

Orpheum Théâtre
Matinées Tous les Jours.
PRIX: Matinées 10 à 50c. Soirs 10 à 75c.
LE FILS DE SOLOMON
MARY NORMAN
ROBLEDILLO
ECKERT ET BERG
MULLEN ET CORELLI
ETHEL McDONOUGH
GREGOIRE ET ELMINA
ORCHESTRE AUGMENTE.
VUES MOUVANTES
17 oct—5f

U. S. MARINE BAND
Sous la Direction du Lieutenant
WILLIAM H. SANTELMANN
Par permission spéciale de l'Hon. William H. Taft, Président des Etats-Unis
ATHENEUM
Avenue St-Charles et rue Clio.
Mercredi, 18 Octobre.
Matinée 2:30. Soir 8:30.
Bureau de contrôle au magasin de Musique de Grunewald
BILLETS $1.00 ET $1.50.
17 oct—2t

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5 & 10c
SELECTED MOTION PICTURES
LAFAYETTE
FORMERLY THE SHUBERT
ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

Au Cycliste Français
Bicyclettes, Motocyclettes,
Automobiles et Accessoires
M. ZILBERMANN
924 RUE CANAL
PHONE MAIN 1781.

Bicyclettes pour enfants, demoiselles et grandes personnes, avec les derniers perfectionnements, à des prix défiant toute concurrence.

Nous réparons vos Bicyclettes à des prix raisonnables. Nous cherchons et délivrons vos Bicycelttes sans frais.

Avant d'acheter ou de réparer, consultez-nous et vous serez satisfait.
1er oct

The Modern School of Languages, Berlitz Method,
1225 Washington Ave, Opp. Newcomb College.
Leçons particulières et en classe, à l'école ou à la résidence. Attention spéciale aux étrangers qui désirent apprendre l'anglais. Prix raisonnables.
Directeurs: A. DE CHATEAUNEUF et P. ROGEZ.
1er oct—1 m

LISTE DES FRANÇAIS
Recherchés par le
Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
522 rue Bourbon.

Podevin, Edouard Charles,
Loistron, Henry,
Vignes, Joseph,
Jan, François Marie,
Junca, Guillaume.
oct—1908

CHUTE.

Mme Lilly Miller, âgée de 28 ans, demeurant rue Royale, entre St-Philippe et Ursulines, en travaillant dans l'établissement de la Southern Laundry Company, rue St-Louis 922, hier matin, est accidentellement tombée d'une hauteur de 8 pieds se blessant à la tête. Elle a été pansée à l'hôpital.

Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

BLESSURE.

En essayant de sauter sur un car, à l'intersection des rues Canal et Decatur, hier après-midi, vers cinq heures et demie, Ernest A. Beckbar, domicilié rue Magasins 5930, est accidentellement tombé et a été blessé au corps.

---

rant l'hiver chez M. Verdurel d'abord, chez sa femme, car elle avait été obligée d'échanger ensuite quelques visites avec madame Dormeuil qui la première s'était présentée chez elle.

Chaque fois Maurice la regardait avec plus d'insistance, la recherchant visiblement, et affectant de lui parler avec un respect, une soumission, un air triste et contraint qui l'énervaient.

—Oserait-il vraiment ? se demandait elle avec colère, avec angoisse.

Justement, madame Dormeuil donnait un bal dans son appartement du boulevard Malesherbes, et elle était invitée.

—Je n'irai pas, se dit-elle, prise soudain d'une inquiétude inexplicable.

Mais que dire à son mari ?

Quel nouveau prétexte inventer ?

D'autre part, ne valait il pas mieux ne pas avoir l'air de fuir ?

Mais que l'épreuve devenait dure, grand Dieu !

Tout à coup, elle se raffermit.

—J'irai, se dit-elle, et à la moindre tentative de rapprochement, je saurai bien lui montrer qu'il ne peut plus rien y avoir entre nous.

Elle fit son entrée dans les salons au bras de son mari, toute simple et sans aucun trouble. Dès cet instant, Maurice ne cessa de la poursuivre du regard.

A un moment, il put s'approcher d'elle et l'entraîner à l'écart, dans l'embrasure d'une fenêtre :

—Vous m'en voulez toujours ? Pourquoi ? Moi je n'ai pas cessé une minute de vous aimer !

Sans répondre, elle voulut s'éloigner ; il l'en empêcha.

Elle comprit qu'elle serait obligée de l'écouter jusqu'au bout.

—L'expérience de la vie devrait cependant vous rendre plus indulgente.

"Si je vous avais épousée jadis, nous serions aujourd'hui pauvres tous les deux ; nous aurions faim dans une mansarde, et nous ne serions pas heureux.

"Ne le comprenez-vous pas maintenant ?

"Le mariage était un luxe que nous ne pouvions nous offrir.

"Pourquoi donc m'en vouloir ?

"Ce sont les circonstances, ce n'est pas moi qu'il faut accuser.

—Aussi je ne vous en veux, ni ne vous accuse.

"J'ignore simplement le passé auquel vous faites allusion.

—Notre passé, Lina, vous ne pouvez l'avoir oublié.

—C'est ce qui vous trompe, monsieur.

"J'avais fait un mauvais rêve, mais le cauchemar s'est dissipé.

—Vous m'avez aimé, cependant !

—Moins que je ne vous méprise maintenant.

—Lina, l'amour a lié nos cœurs pour toujours.

—Le mépris et la haine les ont désunis à jamais.

—Le feu couve encore sous la cendre ; je le rallumerai.

—Vain espoir ! mon cœur est comme un bloc de glace et vous m'êtes devenu si indifférent que je ne vous hais même plus !

Il haussa les épaules, voulut lui prendre la main, mais, au risque d'être aperçue, elle eut un geste violent et lui donna un coup d'éventail sur les doigts.

—La colère vous rend plus belle encore, fit-il d'une voix chaude et passionnée, comme si le coup d'éventail l'eût électrisé.

Et, tout près d'elle, le regard brillant de désir, il continua :

—Moi, je vous aime ; je ne puis oublier nos tendresses d'autrefois ; dans la petite chambre.... Vous souvenez-vous, Lina ?

—Je ne me souviens que de votre infamie.

—Et moi, que de tes baisers... Je t'aime toujours, Lina !

—Vous devenez fou, ma parole !

—Oui, je suis fou de toi ! Je t'aime comme aux jours lointains auxquels je ne cesse de penser et je suis prêt à tout pour renouer la chaîne qui nous lie.

A ce moment quelqu'un s'approcha d'eux. Lina effrayée par le regard de Maurice et toute frémissante de honte et de colère, en profita pour s'éloigner brusquement....

Quand le lendemain, seule dans sa chambre, elle se rappela les incidents de la soirée, elle ressentit un immense découragement, une lassitude sans nom.

Ce qu'elle craignait s'était produit.

Que faire ?

Lutter ! et pourquoi, grand Dieu, elle était vaincue d'avance.

Qu'allait-elle devenir désormais, s'il lui fallait subir de pareils assauts chaque fois qu'elle rencontrerait son ancien amant.

Comme elle le détestait cet homme, qui non content d'avoir fait le malheur de sa vie venait encore la poursuivre, jusque sous les yeux de son mari, d'un amour qui lui faisait horreur !

Comme elle le détestait cet homme, qui n'avait pas eu pitié de sa jeunesse, de son ingénuité, qui lui avait pris sans remords son cœur, son âme tout entière, puis un jour, froidement, pour de l'argent, lui avait broyé le cœur en l'abandonnant quand elle allait être mère....

Oui, elle le détestait et c'était justice !

Le même soir, elle reçut une longue lettre de Maurice ; elle en reçut une autre le lendemain et une troisième le jour suivant.

Elle renvoya la dernière sans la décacheter mais elle avait ouvert les deux premières, et leur lecture l'avait remplie d'épouvante.

Elle le savait d'une nature emportée et violente, et comme il le disait, prêt à tout pour satisfaire sa passion.

Il ne reculerait devant aucun moyen pour arriver à son but.

Lina avait donc tout à craindre de lui d'autant plus, que dans sa seconde lettre, il faisait une allusion cruelle à l'enfant qu'elle élevait dans sa maison.

—S'il a deviné la vérité, gémissait-elle, faut-il qu'il soit vil et misérable pour essayer de s'en servir en vue de m'intimider !

Mais malgré le sentiment réel du danger qu'elle courait, pas une fois l'idée ne lui vint de céder à son ancien amant.

Ah ! non, non. Tout, la mort ou même l'aveu de la faute. Mais pas cela !

Maurice lui inspirait maintenant un dégoût tel, qu'elle n'aurait pas voulu le frôler du doigt.

Lui ne se rendit pas compte, tout d'abord, de cet état d'âme.

Il avait l'imagination remplie des souvenirs d'une époque où Lina, avec une candeur et un abandon pleins de charme, s'était donnée à lui.

—Elle a palpité et frémi dans mes bras, se disait-il. Rien ne pourra prévaloir contre cela.

Il fut bien obligé, cependant, de se rendre à l'évidence. Du reste, il comprit vite que si la jeune femme manifestait une telle répugnance à le revoir, c'était parce qu'elle aimait un autre homme .... son mari....

Alors un sentiment de jalousie le mordit au cœur, et il la désira d'autant plus vivement. Ce fut une idée fixe, et non plus un simple caprice, dont il fut obsédé nuit et jour.

A plaisir il intervertit les rôles ; il oublia que c'était lui qui avait abandonné sa maîtresse. Il en vint à considérer Jean Bernard comme un rival heureux, qui lui avait volé ce qui lui appartenait légitimement. Il le prit en haine.

Il le détestait déjà à cause de la confiance que lui témoignait M. Verdurel, à cause de la place qu'il avait prise, à son détriment, dans la fabrique de son beau-père.

Il se jura à lui-même de se venger, de lui ravir Lina ou, si elle résistait, de lui ravir son bonheur.

Il mit donc à la poursuivre une persévérance et une âpreté sans cesse stimulées par l'amour et par la jalousie, par le souvenir du passé et par la rancune du présent.

Madame Bernard vivait retirée dans le pavillon, se demandant chaque matin ce que la nouvelle journée allait lui apporter.

Elle était si inquiète qu'elle en négligeait l'éducation du petit Pierre dont elle avait voulu se charger. Elle lui apprenait à lire et à écrire, et les heures qu'elle passait auprès de lui, était généralement les meilleures de la journée. Elle oubliait alors ce qui faisait le tourment de son existence.

L'enfant était soumis et docile, d'un caractère déjà sérieux et réfléchi, comme s'il se rendait un compte exact de sa situation dans la vie.

Il grandissait entre Jean et Lina, ses deux bienfaiteurs, auxquels il donnait les doux noms de parrain et de marraine et il les aimait tout deux d'un égal amour.

Néanmoins ses préférences allaient à la jeune femme dont il avait deviné l'inquiétude et la tristesse. Elle se surveillait devant son mari, mais elle se méfiait moins de l'enfant.

Plusieurs fois, il la surprit pleurant à chaudes larmes.

—Tu as du chagrin, tu souffres, marraine, demandait-il de sa voix douce d'enfant sage.

—Non, mon petit, ce n'est rien.

—Cependant, tu pleurais !

—Mais tu le vois bien, je ris, maintenant.

Et elle riait, en effet, pendant qu'elle le prenait dans ses bras, comme pour jouer avec lui, et effacer l'impression pénible qu'il avait ressentie.

Mais l'enfant n'était pas dupe de cette comédie ; il restait triste et grave.

Elle finit par s'en apercevoir. Elle eut peur ; peur qu'il ne partît et qu'il ne révélât le secret qu'il avait surpris.

Elle crut prudent de l'avertir. Elle lui recommanda le silence.

A continuer.